



À VOIR SUR VOTRE CHEMIN

Dans **la nuit du 3 janvier 1798**, une vingtaine de brigands attaquent la ferme de Milhouard et soumettent le fermier au supplice de la chauffe : ils lui brûlent la plante des pieds pour lui faire avouer la cachette de ses économies. Le juge de paix du canton d'Orgères, Amand-François Fougeron, propriétaire de **Villeprévost**, constate le crime et interroge dans son salon trois cents brigands de la bande des « Chauffeurs d'Orgères » qu'il enferme dans ses caves. Le procès se déroule à Chartres. Vingt-trois brigands sont condamnés à mort. C'est la fin du cauchemar dans la Beauce où la peur s'était installée. Le château de Villeprévost appartient toujours aux descendants du juge. Ils sont ouverts à la visite et, dans le colombier, sont présentés les masques mortuaires des bandits condamnés.

La guerre franco-prussienne de 1870 a laissé de nombreux témoignages aux alentours de la commune. Le musée, installé dans l'église, retrace **la bataille du 2 décembre 1870** où l'armée française se dirigeant vers Paris assiégé, se heurte à 35 000 Prussiens et Bavares. Dans l'église, les tableaux de Lionel Royer relatent la guerre de 1870, la crypte abrite les tombeaux des généraux de Charrette et de Sonis et l'ossuaire rassemble les dépouilles de 1 200 soldats français.

Les moulins à vent traditionnels ont fait place aux fines silhouettes des **éoliennes**, qui animent aujourd'hui les paysages beaucerons. L'Eure-et-Loir est le premier département français en terme de production d'énergie éolienne. En Août 2007, 110 éoliennes étaient déjà en service avec une puissance de 236 mégawatts, ce qui correspond à la consommation domestique (hors chauffage) de 200 000 habitants.

Balisage	GR® itinéraires de Grande Randonnée	GRP® itinéraires de Grande Randonnée de Pays	PR itinéraires de promenade et de randonnée
Continuité de direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			

Circuit agréé par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre d'Eure-et-Loir et balisé en jaune.



ACCÈS

**Autoroute A 10 « L'Océane », sortie n°12 Janville / Châteaudun
D 927 vers Châteaudun puis D 39 Loigny-la-Bataille**



HÉBERGEMENT/RESTAURATION

Meublés de tourisme et chambres d'hôtes à Baigneaux, Germignonville et Loigny-la-Bataille
Hôtel à Janville
Restaurants et ravitaillement à Orgères-en-Beauce et Terminiers



CHARTRE DU RANDONNEUR

- Ne pas s'écarter des chemins balisés
- En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire au descriptif papier
- Respecter la nature et la propriété privée
- Ne pas abandonner ses débris
- Eviter de fréquenter les circuits en période de chasse
- En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables (ou de bottes) notamment pour les circuits passant en forêt
- Prendre garde aux vipères
- Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage
- Tenir les chiens en laisse

INFORMATIONS

Extraits des topo-guides de la Fédération française de la randonnée pédestre. Pour toute information complémentaire, contacter le Comité départemental de la randonnée pédestre d'Eure-et-Loir au 02 37 36 63 92 ou à cdrp28@wanadoo.fr

Comité Départemental du Tourisme

02 37 84 01 00

www.tourisme28.com

infos@tourisme28.com

Syndicat d'Initiative

28140 ORGÈRES-EN-BEAUCE

02 37 99 75 58

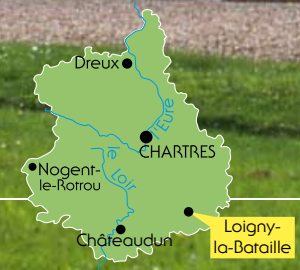
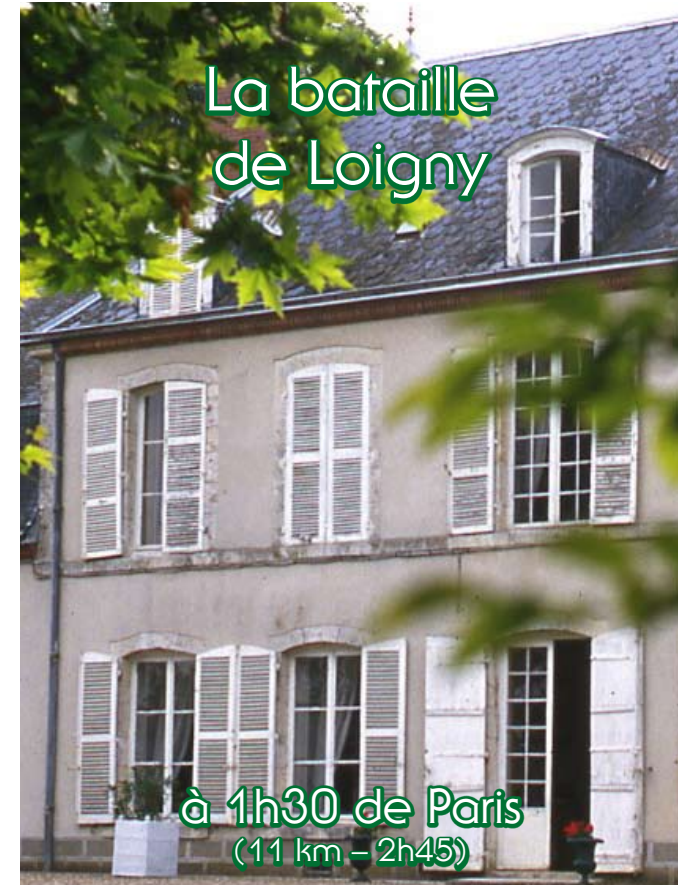
infos@terre-de-beauce.com

www.terre-de-beauce.com

LOIGNY-LA-BATAILLE



Eure & Loir
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME






Départ : Église de Loigny-la-Bataille.

Dos à l'église, prendre la rue en face en direction de Villeprévost. Juste avant le château d'eau, tourner à gauche dans le chemin qui traverse la plaine jusqu'au hameau de Tanon. Prendre la route à droite qui longe le parc du château avant d'arriver à Villeprévost. Traverser le village par la rue principale.

4,6 km : Laisser la D 118 et prendre le chemin à gauche

après les dernières maisons. Traverser la plaine et arriver à la ferme de Goury que l'on contourne par la gauche. À l'arrière, on retrouve le chemin qui mène à celui de Saint-Michel.

8,1 km : Tourner à droite et continuer toujours ce chemin qui bifurque deux fois à droite, puis à gauche. Rejoindre l'église par la même rue qu'à l'aller.

11 km : Arrivée à l'église de Loigny-la-Bataille. 

Loigny-la-Bataille  

La bataille de Loigny

11 km – 2h45

Circuit adapté à la randonnée VTT